



PR 161 II

Surveillance des communes

Surveillance des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

N/réf. : MMD/cgs

725/03

| |
|---|
| Ville de Genève Secrétariat général |
| Reçu le: - 1 OCT. 2003 |
| Séance CA du: / |
| Décision: |
| A traiter par: |
| Copies: 1. Hermann n. Kuffner <u>501</u> |

Monsieur le Maire
Messieurs les Conseillers administratifs
de la Ville de Genève
Case postale
1211 GENEVE 3

Genève, le 26 septembre 2003

Concerne : **Crédit budgétaire supplémentaire de 83 000 F destiné aux frais de maintenance des appareils de saisie portables, dédiés au contrôle du stationnement des zones bleues**

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers administratifs,

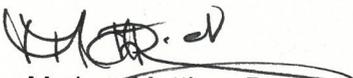
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 10 septembre 2003, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux départements ou services suivants :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Sauf remarque des départements ou services susmentionnés, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la Loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Myriam Matthey-Doret
Directrice

Date d'affichage : 18 septembre 2003
Fin délai référendaire le : 28 octobre 2003